

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE: Par an, (payable d'avance) \$6.00 (payable durant l'année) 7.00

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes, première insertion \$0.50. Chaque insertion suivante 0.125. Pour chaque ligne au-dessus de six lignes, première insertion 0.68

Bureaux à Québec: No. 1, rue Buade, à côté du Bureau de Poste.

Éditeur-Propriétaire et Rédacteur en Chef:

HECTOR FABRE

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT DU 7 MARS 1874

LE COLONEL EVRARD

PAR M. JULES SANDEAU.

(SUITE.)

Elle était assise, penchée, sur un album qu'elle feuilletait d'une main distraite; j'étais assis près d'elle, et la regardais en silence. Je la regardais, et il me semblait qu'elle était mon bien, que sa destinée m'appartenait, que c'était à moi que Dieu l'avait rendue, qu'en la laissant vivre il me l'avait donnée.

En prononçant ces mots, elle avait relevé la tête; je vis une larme au bord de sa paupière, et je sentis que je l'aimais. Ainsi l'amour qu'une beauté radieuse avait éveillé dans mon cœur s'était à mon insu reporté sur ce cher petit être, et c'était Mlle de Champlain qui se trouvait avoir servi de lien mystérieux entre Thérèse de la Varenne et moi.

Elle rentrait avec une brassée de fleurs qu'elle jeta sur le divan. S'il n'y en avait pas davantage, ce n'était point sa faute; elle avait passé comme un ouragan dans les corbeilles et les platesbandes, dévastant, saccageant et faisant main basse sur tout, enchanter d'ailleurs de son expédition et ne regrettant pas sa toilette à moitié perdue.

Ce petit être poétique et charmant pratiquait déjà le culte du devoir. Elle avait pour la beauté de sa mère une admiration passionnée; elle en était plus fière, elle s'en trouvait plus ornée qu'aucune fille de sa propre beauté, et comme s'il se fut agi d'une déesse, elle s'appliquait à lui épargner les soins du ménage.

C'est mon parrain, c'est un héros d'Afrique, leur dis-je avec orgueil. — Héros ou non, dit Marthe, si le portrait est ressemblant, votre parrain doit être un brave homme.

— Et l'on serait heureux de

l'avoir pour ami, ajouta Mlle de la Varenne.

La-dessus elles s'échappèrent ainsi que deux oiseaux qui prennent ensemble leur volée. J'avais fait atteler, je les mis en voiture. Elles partirent, je les suivis de yeux, et elles étaient déjà loin que je voyais encore, à travers les arbres, leurs mouchoirs, qu'elles agitaient en signe de dernier adieu.

Quelques semaines après, j'étais l'hôte assidu, le familier des Granges. La mère de Thérèse m'avait écrit pour me remercier. Elle exprimait en même temps le désir de me voir et de me connaître; je ne m'étais pas fait prier. J'avais été bien accueilli, je ne déplorais pas, et dès mes premières visites j'étais établi dans la place. Mme de la Varenne était veuve. Mariée fort jeune à un gentilhomme du pays, elle avait tenu pendant quelques années un assez grand état à Paris. Après la mort de M. de la Varenne, qui laissait une fortune singulièrement réduite par la vie de luxe qu'ils avaient menée, elle s'était retirée forcément du monde, où elle avait brillé d'un vif éclat.

Elle aurait pu facilement se remarier; l'expérience qu'elle avait faite l'avait assurée contre la tentation d'une seconde épreuve. Voilà ce qu'on disait autour de moi. Elle vivait à l'aïe dans son petit domaine, qu'elle ne quittait qu'à la fin de l'automne pour aller passer les plus durs mois de l'hiver à la ville voisine. C'était une femme encore belle, avec beaucoup d'agrément dans l'esprit et de grâce dans les manières. Les rêves d'ambition qu'elle nourrissait ne me furent révélés que plus tard, et comme par un coup de foudre. J'avais bien deviné chez elle un fonds de scepticisme railleur, la sourde impatience d'une vie silencieuse et bornée; mais je ne songeais guère à faire des études de caractère. Elle me recevait avec bienveillance, et tel était mon aveuglement, telle était ma simplicité, que je me figurais parfois qu'elle était dans le secret de mes sentiments qu'elle les approuvait et les encourageait. Les serviteurs eux-mêmes m'avaient pris à gré; je lisais ma bienvenue sur tous les visages. Enfin, sans avoir échangé aucune confidence, nous étions d'intelligence, Mlle de Champlain et moi, nos regards s'entendaient, mon bonheur me riait dans ses yeux.

Ce n'était point sa faute; elle avait passé comme un ouragan dans les corbeilles et les platesbandes, dévastant, saccageant et faisant main basse sur tout, enchanter d'ailleurs de son expédition et ne regrettant pas sa toilette à moitié perdue. Elle rentrait avec une brassée de fleurs qu'elle jeta sur le divan. S'il n'y en avait pas davantage, ce n'était point sa faute; elle avait passé comme un ouragan dans les corbeilles et les platesbandes, dévastant, saccageant et faisant main basse sur tout, enchanter d'ailleurs de son expédition et ne regrettant pas sa toilette à moitié perdue.

Ma confiance, en réalité, n'avait rien de déraisonnable. Vers la fin du mois de mars, toutes mes dispositions étaient prises, tous mes arrangements terminés. Je n'étais allé à la ville que rarement, deux ou trois fois au plus. J'avais connu Thérèse, nous nous étions aimés sous le ciel des prairies, et tout bonheur veut rester dans son cadre. J'attendais son retour pour la demander à sa mère. Une semaine encore, et j'allais la revoir, lorsque je reçus un mot de Mme de la Varenne qui m'annonçait que ses plans étaient changés; elle partait pour Paris avec sa fille, et me donnait rendez-vous aux Granges pour les jours de l'été.

Ce petit être poétique et charmant pratiquait déjà le culte du devoir. Elle avait pour la beauté de sa mère une admiration passionnée; elle en était plus fière, elle s'en trouvait plus ornée qu'aucune fille de sa propre beauté, et comme s'il se fut agi d'une déesse, elle s'appliquait à lui épargner les soins du ménage. Mlle de la Varenne se laissait admirer, et Thérèse gouvernait la maison. Elle s'en acquittait sans bruit, et quoique vigilante, et comme agréable à tous. Ces soins d'administration domestique n'avaient pas plus amoindri son âme qu'ils n'avaient terni sa jeunesse. Elle en avait retiré une

raison précoce sans y rien laisser de sa grâce et de sa distinction native. Moins enjouée que son amie, elle avait cependant cette sérénité d'humeur qui est l'indice d'une nature bien venue. La modestie de ses désirs répondait à la simplicité de ses mœurs. Elle se plaisait aux champs, où elle avait grandi, et ne souhaitait pas d'en sortir. Elle n'en goûtait pas seulement la poésie contemplative, elle en aimait aussi les travaux. Je l'avais rencontrée la compagnie dont vous me parlez tout à l'heure, et qui est été la joie de mon foyer. Nous nous aimions sans nous le dire, nous nous aimions sans nous en rendre compte, nous nous aimions sans nous en rendre compte, nous nous aimions sans nous en rendre compte.

Novembre nous avait dispersés. Mme de la Varenne était rentrée en ville, Marthe chez ses parents. Dissiez-vous me prendre en pitié, il faut que vous sachiez jusqu'où pouvaient aller ma candeur et mes illusions. Quand je voyais Thérèse tous les jours, satisfait de vivre auprès d'elle, trop heureux pour me hâter de l'étré davantage, je laissais mes projets flotter entre le rêve et l'espérance. Ce fut seulement après son départ que je les arrêtai et les fixai dans mon esprit. Je n'entrevois pas d'obstacles, je ne m'attendais pas qu'il pût en survenir. Je ne doutais de rien, j'avais la foi. Le bonheur était pour moi comme un hôte sur qui je devais compter; j'employai l'hiver à mettre ma maison en état de la recevoir. La ferme était encore à peu près telle que mon père me l'avait transmise. Je m'occupai à l'embellir, je l'accommodai après les goûts de l'enfant que j'aimais, avec un peu plus de recherche qu'elle n'en eût désiré peut-être. C'était un nid que j'édifiais; j'y amassai la mousse et le duvet. Ce matin, je vous ai vu sourire devant certaines élégances que vous ne vous attendiez pas à rencontrer sous le toit d'un garçon qui cultive les terres. Mon ami, vous étiez dans l'appartement de ma femme. Ma femme! je la voyais déjà en possession de son petit royaume. Que de soins, d'amour, de respect autour de cette jeune reine! Déjà les Aubiers étaient le premier-né, déjà de blondes têtes couraient dans le verger on s'ébattaient aux clartés de l'âtre Ah! quel printemps que cet hiver! Tout chantait dans mon cœur. Après avoir transformé le logis, je refis le jardin, je plantai des massifs, je construisis des serres. En même temps je me rendais un compte exact de mon avoir, j'introduisais l'ordre dans mes finances. J'étais Mansard-Lévôtre et Colbert. J'avais beau grouper ou aligner des chiffres, il s'en fallait de beaucoup que j'arrivasse à l'opulence; mais mon bien, si modeste qu'il fut, assurait l'aisance à ma famille, et me permettait même d'offrir à Mlle de la Varenne une existence plus large, plus variée que celle qu'elle menait aux Granges.

Ma confiance, en réalité, n'avait rien de déraisonnable. Vers la fin du mois de mars, toutes mes dispositions étaient prises, tous mes arrangements terminés. Je n'étais allé à la ville que rarement, deux ou trois fois au plus. J'avais connu Thérèse, nous nous étions aimés sous le ciel des prairies, et tout bonheur veut rester dans son cadre. J'attendais son retour pour la demander à sa mère. Une semaine encore, et j'allais la revoir, lorsque je reçus un mot de Mme de la Varenne qui m'annonçait que ses plans étaient changés; elle partait pour Paris avec sa fille, et me donnait rendez-vous aux Granges pour les jours de l'été.

Ma confiance, en réalité, n'avait rien de déraisonnable. Vers la fin du mois de mars, toutes mes dispositions étaient prises, tous mes arrangements terminés. Je n'étais allé à la ville que rarement, deux ou trois fois au plus. J'avais connu Thérèse, nous nous étions aimés sous le ciel des prairies, et tout bonheur veut rester dans son cadre. J'attendais son retour pour la demander à sa mère. Une semaine encore, et j'allais la revoir, lorsque je reçus un mot de Mme de la Varenne qui m'annonçait que ses plans étaient changés; elle partait pour Paris avec sa fille, et me donnait rendez-vous aux Granges pour les jours de l'été.

Ma confiance, en réalité, n'avait rien de déraisonnable. Vers la fin du mois de mars, toutes mes dispositions étaient prises, tous mes arrangements terminés. Je n'étais allé à la ville que rarement, deux ou trois fois au plus. J'avais connu Thérèse, nous nous étions aimés sous le ciel des prairies, et tout bonheur veut rester dans son cadre. J'attendais son retour pour la demander à sa mère. Une semaine encore, et j'allais la revoir, lorsque je reçus un mot de Mme de la Varenne qui m'annonçait que ses plans étaient changés; elle partait pour Paris avec sa fille, et me donnait rendez-vous aux Granges pour les jours de l'été.

Ma confiance, en réalité, n'avait rien de déraisonnable. Vers la fin du mois de mars, toutes mes dispositions étaient prises, tous mes arrangements terminés. Je n'étais allé à la ville que rarement, deux ou trois fois au plus. J'avais connu Thérèse, nous nous étions aimés sous le ciel des prairies, et tout bonheur veut rester dans son cadre. J'attendais son retour pour la demander à sa mère. Une semaine encore, et j'allais la revoir, lorsque je reçus un mot de Mme de la Varenne qui m'annonçait que ses plans étaient changés; elle partait pour Paris avec sa fille, et me donnait rendez-vous aux Granges pour les jours de l'été.

Coffre de Sûreté de Taylor.

Un autre Triomphe. DÉSTRUCTION PAR LE FEU DU BUREAU DES INSPECTEURS DU PACIFIQUE ET DE L'INTER-COLONIAL À OTTAWA. Extrait du Free Press d'Ottawa, lundi, 10 Janvier.

Assortiment constant en magasin.

H. C. SCOTT & CIE. AGENT, 134, rue St. Pierre, Québec, 3 février 1874.

MARCHANDISES

L'usage des Familles. Nous avons reçu et recevons encore par les vapeurs récemment arrivés à Québec un grand assortiment de MARCHANDISES À L'USAGE DES FAMILLES, et nous pouvons vous offrir les meilleures manufactures d'Europe. Ces marchandises ont été choisies avec tout le soin possible, et nous pouvons les recommander comme devant donner utilité et entière satisfaction à nos clients.

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public. Nos sommes convaincus d'avance que plus ils seront connus plus ils seront appréciés, et toutes Dames désirant avoir une Robe d'été et riche en apparence devront faire l'acquisition d'une Robe de ces Velveteens, la qualité et l'apparence leur promettront (nous en sommes sûrs) un gainage qui n'a été accordé jusqu'à aujourd'hui qu'à des étoffes beaucoup plus dispendieuses.

CLOVER, FRY & CIE. Québec, 24 Janvier 1874. PUBLIC, ATTENTION L. J. FERLAND, MARCHAND, Coin des rues du Pont et St. François, St. Roch.

BAGUES, ANNEAUX, JONCS. AUX FIANCÉES. Venant d'être reçus chez E. JACOT, un magnifique choix de JONCS et ANNEAUX de mariage, Bagues enrichies des différentes sortes de Pierres Fines et Diamants, Bagues Chevalières pour Messieurs, Médallions, Pendants, Épinglettes, Boucles, Brochettes, Croix, Boutons, Bracelets et Châssis d'Or; ainsi un beau choix de Montres Fines d'Argent, d'Or, de Platin, Argentures, Boîtes de Musique, etc. etc.

Mélasse et Sirop. Tonnes de Mélasse Epaulée. Barils de Sirop Brillant des Barbades. Tonnes de Sirop de la Trinidad. Barils de Sirop Jaune Doré et Standard. A vendre par GIBB, LAIRD & Cie. Québec, 19 février 1874. Gin DeKuyper. Tonnes de Mélasse Epaulée. Barils de Sirop Brillant des Barbades. Tonnes de Sirop de la Trinidad. Barils de Sirop Jaune Doré et Standard. A vendre par GIBB, LAIRD & Cie. Québec, 19 février 1874.

ENTREPOT de MUSIQUE

Nous venons justement de recevoir une nouvelle collection des plus considérables de Musique de Pianos et de Chansons Françaises. L'importation vient d'Europe, elle se compose des ouvrages et compositions les plus modernes des écrivains les plus célèbres, choisis par gradation de difficultés, depuis la composition la plus facile jusqu'à l'ouvrage le plus difficile de Liszt et de Meyer.

Assortiment constant en magasin.

H. A. C. FUCHS & Cie. Québec, 31 Janvier 1874.

Quincailleries! Ferronneries!!

Poêles à Charbon, Poêles à Bois, Poêles de Cuisine, Poêles de Chambre, etc., de toutes grandeurs et de tous patrons. Machines à Moteurs, Machines à Percer le Fer, Dillies pour Forgerons, Euclèmes, Etoiles, Soufflets. Fer en Barres et en Paquets, Feuillard, Achet, Oxy-Soudé. Ferblanc, Tôle en Boîte, Tôle Noire, Tôle Galvanisée, Zinc, Galva, Etain, etc. Grues à Manivelle et de Portes; Plumes, Hottes et Tenailles, Vitres et Masifs. Clous Compés, Clous Forgés, Clous à Choval. Contreux de Table, Contreux à Débit, Couteaux, Couverts-Plats. Prix très-réduits à l'établissement de J. L. MARTINEAU, Coin des rues St. Pierre, du Porche et Union, Basse-Ville. Québec, 22 déc. 1873.

Les plus Célèbres Artistes. Med. Peckha Lestner, Franz Am, Johann Stranz, Paulus F. Bender, Arabella Godard, etc., etc., et tous les prix honoreurs qui assistent au Grand Jubilé de Boston, ont donné leurs certificats publiés déclarent que les PIANOS de HALLET DAVIS sont d'une qualité supérieure, possédant avec beaucoup de force un son puissant et brillant, une touche excessivement douce. Les journaux de Berlin les ont mentionnés avec enthousiasme comme le Piano sans pareil; aussi ils ont reçu cinq médailles et 46 premiers, et sont de plus garantis pour dix ans. Ils sont à vendre chez A. & J. VEZINA, 33, RUE ST JEAN, Québec, 17 Janvier 1874.

LAMPES A DES PRIX REDUITS. GRANDE REDUCTION. PRIX REDUITS. Un choix de Lampes à l'huile de Charbon consistant en Lampes de Salles, Salles à Manège, Passage, etc., etc., vendu à une grande réduction sur les plus bas prix courant. Chez F. O. VALLELAND, No. 6, Côte Lemontagne, No. 14, rue Notre-Dame, Québec, 24 déc. 1873.

POISON. Quarts de Saumon de la Côte du Nord. Quarts de Morue de Table No. 1. A vendre par GIBB, LAIRD & Cie. Québec, 19 février 1874. Lard à Vendre. 500 Barils de Lard Mince de Chicago. En lots à la convenance des acheteurs. Par WM. CONVEY, No. 1, rue St. Paul, Québec, 21 février 1874.

TOILE ET COTON À DRAP, TOILE À NAPPES, TOILE À SERVIETTES, SERVIETTES DE TABLE, COTON BLANC DE LA CÉLÈBRE MANUFACTURE (HARROCKSES), COUVRÉPIEDS, ETC., ETC. NOUS CONTINUERONS AUSSI UN GRAND ESCOMPTÉ. LÉGER & RINFRET, 21, Rue la Fabrique.

ACHETEZ

MEILLEUR; C'EST TOUJOURS LE MEILLEUR MARCHÉ À LA FIN.

Librairie OVILE FRECHETTE, 23, COTE LAMONTAGNE. DERNIEREMENT REÇU. Instructions sur le Saint Sacrifice de la Messe, suivie d'une Méthode pour r-vistoir Notre Seigneur dans la Ste. Euchaïstie, par le P. Vanbert, S. J. P. FAUBERT, S. J.—Traité de la communion ou conduite pour communier saintement. MOR GAUME—Marie, Etouffe la Mer, 1 vol. L'œu béniit au XIX siècle, 1 vol. La vie n'est pas la vie, 1 vol. Le signe de la croix au XIX siècle, 1 vol. L'ABBÉ COULIN—L'Année du pèlerin, Guide de la Vieillesse, 1 vol. R. P. GHOE, S. J.—Manuel des âmes fatiguées ou entretien sur divers sujets de piété, nouvelle édition. Par le même—Noble Mère des confessions de St. Augustin. P. P. MONSIEUR—Vie et lettres du Rév. Père Faber, 1 vol. Les œuvres complètes de St. Xavier PAILLOUX—La famille sanctifiée, 2 vols. St. Bonaventura, Légende de Saint François d'Assise, 1 vol. Vie et œuvre de la Bienheureuse Marguerite Marie Alacoque, 3 gros vols. R. P. MONSIEUR—Conférences de Notre Dame du Paradis. L'ABBÉ HERBERT—Directeur pour la conscience d'un jeune homme, 1 vol. P. PRUVOT—Œuvres de Saint Louis de Gonzague. E. CHABAULT—Concordance des prophètes modernes, 1 vol. R. P. BOUX—Lettres de St. Ignace de Loyola. L'ABBÉ HERBERT—Les articles organiques, 1 vol. SAINTE FOI—Théologie à l'usage des âmes de monde, 3 vols. ROBEZ—Cahiers de lectures, 2 vols. L'ABBÉ ROQUETTE—La piété et le monde, 1 vol. OUVRAGES CANADIENS. Mémoires sur le bien des Jésuites, l'Annuaire par M. Biél. Conférences dogmatiques sur le mariage chrétien par le R. P. Brown, S. J. Action de Marie dans la société. Le Héraldisme par l'ABBÉ B. Paquet Chroniques par A. Bulté.

Fleur, Grain, Son, etc. Les Soufflets offrent 500 quarts de Fleur en vente existant en marques suivantes: Fariole Forte: Excelsior, People; bonne Fleur à Boulanger; Goid C. C. Phoenix, Minerva, Brooklyn, Beaver, Mac-Hinnon County, Chino Baker, Talon Fancy, St. Alban, Longbridge, etc., etc. Extra de Choix telles que Glasgow Mills, etc.; bonne et Forte Fariole extra (Fie) telles que Guelph Mills et autres marques. Ils offrent aussi à vendre à bon marché 1000 minots de Fois bien cuisant. Une visite est sollicitée de Messieurs les marchands et boulangers. LAROCHE & Cie, Marchands de Farine, Grain, Son, etc., Quai LaBoche, rue St. Paul, B.-V. Québec, 17 février 1874.

Chemin de Fer Intercolonial. Les Commissaires chargés de la construction du Chemin de Fer Intercolonial, donnent par le présent avis public, qu'ils sont prêts à recevoir des soumissions pour le passage des rails et le terrassement sur un parcours d'environ 75 milles de la ligne, du chemin de Métapédia au pont qui traverse la rivière de Métapédia, Section 1. Les soumissions devront être pour toute la distance. On peut se procurer les devis et des formules de soumission au bureau des commissaires à Ottawa. Les soumissions cachetées et adressées aux Commissaires devront être déposées à Ottawa, jusqu'à midi, MARDI, le 24 MARS 1874. Des soumissions seront aussi reçues, au même temps et au même lieu, pour 200 tonnes de fèves à chemin de fer, servant l'éclairage que l'on peut voir au bureau. Les soumissions devront mentionner le prix par tonne de 2245 lbs. livrés à la rivière-de Loup en quantités égales durant les mois de Mai, Juin et Juillet prochains. C. J. BRYDGES, ED. B. HANDLER, A. W. McLELLAN, Commissaires. Chemin de Fer Intercolonial, Bureau des Commissaires, Ottawa, 10 février 1874. 14 février 1874—26

LOUIS CARRIER, SELLIER, No. 6, Marché Finlay, Basse-Ville, Québec. Enseigne de Cheval Brun, Informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'il entendra toutes espèces d'ouvrages qu'on voudra bien lui confier, telles que HARNAIS, REIDES, SELLES, etc. Il a été constamment en vente, Cur Houge, Cour à St-Hélène, Cur à Harnais, etc., etc., à très-bas prix. Québec, 19 Janvier 1874. GADÉAUX DU JOUR DE L'AN G. SEIFERT, EUROPEAN BAZAAR. VENANT D'ÊTRE COUVERTS Une caisse d'articles de TerraCotta contenant VASES, STATUETTES, REQUIS À ALLUMETTES, JARRES À TABAC, ETUIS À CIGARETTES, etc. Un grand assortiment d'Éventails, à très-bas prix. Québec, 27 déc. 1873.

UN GRAND ESCOMPTÉ. LÉGER & RINFRET, 21, Rue la Fabrique.

QUEBEC.

SAMEDI, 7 MARS 1874.

A propos d'Ostracisme.

Il paraît que le parti conservateur lorsqu'il était au pouvoir s'est montré injuste à l'égard de l'élément anglais de notre province, en particulier de celui de notre district. On ne s'en serait pas douté à sa soumission et à son zèle ministériel. Mais c'est le Chronicle qui le dit, quoiqu'un peu tard, et il faut l'en croire. L'accusation est portée: notre confrère prétend que l'ancien régime ostracisait la religion protestante et la population anglaise. Citons:

"Depuis vingt ans, dit le Chronicle, il n'y a eu qu'un seul anglais protestant de nommé juge dans ce district, des Trois Rivières à Gaspé. Il est temps que ce soit un ostraisme de notre religion et de notre nationalité cesse."

Ce qui nous étonne et nous confond, c'est que la population ainsi ostracisée n'ait pas protesté contre l'ostracisme pendant que le régime qui la persécutait était debout; qu'au contraire elle ait paru l'estimer fort; c'est que le Chronicle lui-même se soit montré si doux à l'égard d'un système si malfaisant. Mais passons.

Le cabinet local, toujours d'après le Chronicle, continue, en digne héritier qu'il est, les traditions de l'ancien ministère fédéral. Notre confrère lui reproche d'avoir fait imprimer à Rimouski, à l'atelier qui a successivement servi de charnière à la Voix du Gouffé, à l'Écho ou au Courrier, la version anglaise du rapport du ministre de l'instruction publique. Le premier ministre s'est ému de ce reproche; il a fait écrire au Chronicle qu'il n'en était rien et que le rapport n'avait pas été imprimé à Rimouski. Il le faisait prier en même temps de contredire son assertion.

Nous n'en ferons rien, s'écrie le Chronicle, oubliant ou feignant d'oublier qu'il donne par là le démenti au premier ministre. Le rapport porte bien et dument à sa première page: St. Pierre, Rimouski. Notre confrère ajoute que ce système de faire imprimer à Rimouski a duré trop longtemps et qu'il faut que cela finisse. Il ajoute que les membres anglais du cabinet local sont trop souvent joués.

Nous voulons bien le croire, mais il nous semble que c'est un peu leur faute et celle de notre confrère. Ils auraient pu à la dernière session renverser ce ministère qui, paraît-il, les maltraitait et ils ne l'ont pas voulu. Ils ont pourtant été trop mal récompensés de la patience dont ils ont fait preuve à l'égard de l'ancien ministère fédéral, pour ne pas savoir que leur longanimité à l'égard du ministère local ne les mènera à rien. Mais il n'y a pires aveugles que ceux qui ne veulent pas voir.

Québec-Est.

L'assemblée des partisans de M. Caron tenue hier soir à St. Sauveur, chez M. Jean Hamel, a eu le plus complet succès, et, si l'on en croit encore plus grand, si l'on est possible, que la dernière. La salle qui est très vaste était remplie. C'est M. Bresse qui présidait.

M. Caron a ouvert l'assemblée par un excellent discours qui a produit la plus favorable impression. Il a fait bonne justice des distinctions qu'on essaye d'établir entre les différentes classes et a été très chaudement applaudi.

On a appelé ensuite M. Gillin qui avait fait connaître son adhésion, mais qui n'a pu adresser la parole étant obligé d'assister à la séance du Conseil de Ville.

M. Casgrain, député de l'Islet, a porté témoignage de la popularité dont jouit M. Caron dans son ancien comté, et du dévouement qu'il s'engage à s'efforcer aux dernières élections générales pour ne pas diviser les électeurs.

Un chaleureux discours a été ensuite prononcé par M. Jules Fortier. Il a vivement critiqué le retard dans l'annulation des voix. Il a été suivi par M. F. X. Lemieux qui a été fort heureux, et par M. Philias Huet qui, dans une éloquente improvisation a motivé son adhésion à la candidature de M. Caron.

En somme, magnifique assemblée et grand succès pour le candidat et les orateurs.

Nouvelles du Jour.

L'hon. Ministre de la Justice a reçu une députation venue auprès de lui de la part des ouvriers, afin de connaître ses vues sur le projet de l'Amendement à la Loi Criminelle relatif aux sociétés ouvrières, qu'ils considèrent comme injuste envers eux. En réponse à la députation, l'hon. Ministre a dit qu'il donnera à leur demande la plus sérieuse considération; et s'il trouve que la protection des intérêts généraux le permet, il modifiera la mesure dont se plaignent les ouvriers.

Montréal la motion suivante proposée par M. Kerr, secondée par M. Joseph Douce, a été discutée et renvoyée à la prochaine réunion qui se tiendra le 11.

Quant au système actuel de nommer les juges est également dommageable au Banc et aux intérêts de la société; que le Barreau de cette province devrait indiquer au gouvernement de la Puissance les noms des avocats compétents à faire des juges, et que le ministre de la Justice soit tenu de choisir parmi ceux qui auraient été désignés.

Il paraît que le service du Parlement sera considérablement réduit durant la prochaine session. Une dépêche annonce que les messages sessionnels ont été avertis de ne point se rendre à Ottawa avant d'y être mandés.

Le National apprend que M. P. L. McDonnell est nommé secrétaire de la commission d'enquête sur l'administration du bureau de Poste de Montréal.

Un comité du conseil municipal de Belleville a établi une entente avec M. Brydges, gérant du Grand Tronc, en vertu de laquelle la ville accorde à la compagnie un bonus de 150,000 piastres à condition que celle-ci établisse dans son comté des boutiques coûtant au moins \$200,000, et qu'elle y emploie 200 hommes de plus qu'aujourd'hui.

Le Globe est informé qu'au printemps, 500 familles mémonites arriveront de bonne heure au Canada par la ligne Allan en route pour Manitoba.

Deux cents familles se rendront dans le Kansas et la Dakota. Cinq cents autres familles trop pauvres ne peuvent venir avec leurs seules ressources et demandent de nouveaux secours. Les négociations continuent.

Nouvelles Diverses.

On assure que la cause de la bénédiction du roi Louis XVI sera à la veille d'être portée à l'examen de la cour pontificale.

Ce qui n'a été d'abord qu'un bruit deviendrait un fait, et, outre que Pie IX a accueilli favorablement cette question, un grand nombre de cardinaux se montrent favorables à ce projet.

Le baron Krupp a promis au gouvernement prussien de lui livrer, le 1er janvier 1875, environ 2,800 canons de 8. arme nouvellement adoptée pour l'artillerie allemande.

L'emplacement de dix huit des vingt forts avancés qui devaient servir à la défense de Paris, en cas d'attaque, est aujourd'hui déterminé.

La Nouvelle Presse de Vienne contient une correspondance de Berlin qui constate qu'une grande activité règne dans tous les arsenaux d'Allemagne et qu'on travaille jour et nuit au ministère de la guerre prussien. Cette activité féroce serait provoquée par les rapports de l'attaché militaire allemand à Paris et par des officiers prussiens qui parcouraient récemment la France; leurs rapports constatent la réorganisation rapide de l'armée française.

Un épisode curieux a manqué à la seconde séance du Reichstag de Berlin. On discutait la proposition de M. Schultze Delitzsch, relative à l'attribution d'une indemnité pécuniaire aux membres du Reichstag. Un membre ayant émis l'avis qu'il conviendrait de s'en remettre au prince de Bismarck, M. Lascker, un des principaux chefs des nationaux-libéraux, et que les récentes élections ont élevé au rang d'un véritable leader de la majorité, s'est levé et a dit:

Quelle considération que j'étais pour le chancelier, je regrettais cependant qu'on allât en quelque sorte jusqu'à le défier, jusqu'à le représenter comme l'unique force motrice et conservatrice de l'empire, jusqu'à considérer la Constitution de l'empire comme taillée suivant les conceptions d'un seul homme. Je suis convaincu que le maintien de la Constitution ne dépend pas d'un seul homme.

M. de Bismarck a eu le bon goût de se rallier à l'opinion exprimée par M. Lascker; mais il a dû la trouver bien grosse de pressentiments d'opposition.

L'Angleterre est le pays qui se vante le plus de sa richesse, qu'elle déclare inépuisable. Et pourtant c'est peut-être le seul pays du globe où la famine-légitime femme se voit à époques déterminées et prévues.

Deux parties de l'Empire britannique ont le triste privilège d'être le théâtre de la famine au XIXe siècle: l'Irlande et l'Inde. La dernière famine en Irlande a coûté à cette île un million de vies humaines; à quoi il faut joindre près de deux millions d'individus qui ont émigré en Amérique, fuyant la famine.

Depuis, grâce à cette saignée à blanc, le paysan irlandais a été provisoirement l'abri, non pas de la misère, mais de la mort par la famine.

Dans l'Inde, c'est la même chose, mais sur une échelle plus colossale encore; et là l'émigration ne se présente pas comme un suprême remède: l'Indon fatalité et résigné, meurt sur place, sans faire entendre une plainte, mais étanchant sa soif par le moult effort pour échapper au sort qui le menace.

Ce qu'il y a de particulièrement remarquable dans la famine qui sévit en ce moment au Bengale, c'est qu'elle a été prévue plusieurs mois à l'avance; et la statistique officielle a indiqué avec une remarquable précision l'étendue des districts sur lesquels s'étendrait la famine, le nombre d'êtres humains qu'elle frapperait, ainsi que le nombre probable des victimes qui succomberaient. Tout cela était aligné avec la froide précision d'un bilan par actif et passif, avec une balance au profit de la mort.

Or, pendant que la statistique inscrivait ses impossibles chiffres, que faisait le gouvernement anglo indien? Mon Dieu! quelque chose d'excessivement simple: il ne faisait rien. Vainement les relevés douaniers lui apprenaient chaque semaine que des centaines de milliers de tonnes de riz et de céréales étaient exportées d'un pays qui, dans quelques mois, allait subir une famine, le gouvernement, à genoux devant la doctrine de laissez faire, laissez passer, s'abstenait de toute intervention dans les opérations du commerce et dans les manœuvres de la spéculation. Il aurait pu mettre un droit de sortie très élevé, qui aurait eu pour effet de retenir sur les districts voués à la famine une portion des substances alimentaires qui en étaient exportées; il ne l'a pas fait. Il aurait pu inviter les spéculateurs à faire des contrats avec lui pour l'approvisionnement des provinces où il devrait, dans quelques mois, faire largement l'aumône; il s'en est bien donné garde. Et maintenant il est trop tard; et comme il est impossible de laisser mourir de faim des millions d'individus, même absolument résignés, sans soulever l'indignation du monde entier, le gouvernement anglo-indien vient tardivement d'ouvrir pour les travaux publics un crédit de deux millions de dollars, pour faire travailler... des gens qui sont en train de mourir d'inanition.

Un lit dans le Courrier de Paris: "Un particulier vient de nous être révélé. En 1856, au moment de sa naissance, le prince impérial fut assuré à toutes les compagnies d'assurances sur la vie.

Par une clause spéciale et par une prérogative souveraine, dans toutes les polices d'assurances qui ont été passées, la majorité du prince a été fixée à dix-huit ans, pour lui assurer à cette époque le versement d'un million, toutes ces compagnies doivent acquitter le montant de leur engagement, qui s'élevait, pour la totalité, à plusieurs millions de francs.

On assure que le roi Victor-Emmanuel a écrit une lettre des plus aimables au maréchal MacMahon; la lettre contenait cette phrase: "L'Italie est et sera toujours l'obligée de la France." C'est le comte Vimercati qui aurait apporté cette lettre à Versailles.

On s'amuse poliment à Stuttgart. Voici l'affiche du théâtre du 3 février: Le spectacle se composait des Deux Sœurs, traduits en allemand; du Tigre du Bengale, qui est devenu ein weisser Othello (un Othello blanc); d'une pantomime, et enfin de

BAZAINE A TRIANON. Esquisse historique en un acte, de M. Zimmermann.

Personnages: François Achille Bazaine, maréchal de France. La maréchale, sa femme. Claire, Anne, ses nièces. Guille, Moray-Soult, le commandant Bouillet, parents du maréchal. Le commandant Villette. Le général Poucet, commissaire du gouvernement. Lachaud, défenseur du maréchal. Georges, son fils. Ails, greffier. Officiers, gardes. La scène se passe au château de Trianon, le 10 octobre 1873.

Les journaux du Wartemberg disent que c'est un drame intéressant et en même temps comique!

Télégraphie Générale.

Des nouvelles arrivent tous les jours de nouveaux naufrages, causés par la dernière tempête.

Lord Northbrook, vice-roi et gouverneur des Indes, télégraphie que le gouvernement peut s'attendre à être obligé de soutenir près de 3,000,000 de personnes pendant trois mois.

Les dépenses occasionnées par la famine, pour le mois de février, s'élevaient à la somme de \$7,500,000.

Le parlement s'est assemblé aujourd'hui à deux heures, et a procédé à l'organisation ordinaire. Les membres de la Chambre des Communes ont prêté le serment par groupe de quarante.

Les membres actuels et ceux de l'ancien parlement ont reçu l'ordre d'assister à un dîner officiel lundi prochain, au château de Windsor, où il reconstruiront le duc et la duchesse d'Edimbourg. Leur entrée à Londres, sera tout probablement observée comme un jour de fête.

M. Yawcutt se présente de nouveau dans le comté de Hackney.

Le capitaine Brown, un des témoins du réclamer Tichborne, a été assigné de nouveau pour examen sur l'accusation de parjure.

Le département de la guerre a reçu la nouvelle officielle que le roi des Achantis est prisonnier.

Une dépêche de Sir Garnet Wolesey, antérieure à la prise de Coomassie, dit que les propositions de paix de la part des Achantis n'étaient pas faites sincèrement, mais dans le seul but d'amener la destruction de l'armée anglaise.

Le duc et la duchesse d'Edimbourg sont attendus en Angleterre demain. On fait de grands préparatifs pour la réception. Toute la journée sera jour de fête.

Les restes de Dr. Livingston seront transportés de l'Afrique en Angleterre au frais de l'état.

Paris, 6.

Dans l'Assemblée aujourd'hui, M. Christophes Radial a demandé au gouvernement pourquoi il tolérait les articles du Figaro qui conseillent au président Mac Mahon d'exécuter un coup d'état, et traite avec tant de rigueur le XIXe siècle pour ses articles contre le président de l'Assemblée.

Le duc de Broglie a répondu que le Figaro supporte la politique conservatrice, et que d'ailleurs il a complètement désavoué les articles sujets à objection dans le vote qui a suivi dans l'Assemblée, et emporté par le gouvernement par 388 voix contre 311.

Un ordre du ministre de l'intérieur, défend en France la vente des photographies du comte de Chambord.

Des nouvelles de Tihoo dit que la famine augmente dans Kungghore. New York, 6.

Une dépêche de Mexico dit: Le président Lerdo de Tefada est revenu de sa tournée. Partout il a été reçu avec enthousiasme. Il n'y a pas de complot contre le Président Lerdo. Quatre des étrangers de Senor Salvatoris ont été assassinés.

Le général Santa Anna est arrivé ici. Une lettre de Chapmanville, Pensylvanie, dit que la femme de Anthony Coggswell, est morte il y a deux semaines pendant l'absence de son mari. A son retour celui-ci a fait inhumer le corps; en ouvrant le cercueil on vit que la malheureuse femme s'était retournée sur elle-même. Elle avait été enterrée dans un accès de léthargie. Le mari est devenu presque fou depuis.

Une lettre de Matzeila, Cuba, en date du 24 de février, dit que la proclamation récente du capitaine général a renouvelé l'ardeur révolutionnaire, les paysans reviennent en masse dans les rangs des rebelles. Au dessus de 300 cabanes qui avaient été brûlées dans l'armée Espagnole, sont désertés pour venir grossir les rangs de l'armée cubaine, en apportant avec eux carabines accoutrements et munitions de guerre. Leurs familles se sont enfuies dans les montagnes.

Les espagnols sont tout à fait démoralisés.

Le Chemin du Lac St. Jean.

Le Conseil de Ville, hier soir, à sa séance hebdomadaire, a discuté la question de voter une subvention en faveur du chemin de fer de Québec au Lac St. Jean.

Le conseiller Taschereau, secondé par le conseiller Home, a proposé que, ce conseil ayant reçu de la compagnie du chemin de fer de Québec au Lac St. Jean les explications nécessaires sur la position, et les perspectives de la compagnie qui est très désireuse de construire le chemin; la Corporation, convaincue qu'elle est de l'importance de la Colonisation de la vallée du Lac St. Jean, l'une des plus importantes sections de la province de Québec, s'engage à obtenir de la Législature de Québec le pouvoir de souscrire \$2,500 par mille, y compris les embranchements, pour aider la compagnie; et d'entreprendre des démarches portant 7 par cent d'intérêt, devant être payées au pro rata à mesure que 10 milles de la voie seront terminés; et que la Corporation soit représentée dans le bureau des Directeurs par son Honneur le Maire, et par un autre membre du Conseil, choisi annuellement par le conseil.

Le conseiller Taschereau a ajouté que le conseil sera bientôt convaincu qu'il doit venir au secours de la Compagnie. La législature a voté \$2,500 par mille en faveur de l'entreprise sous certaines conditions. Les compagnies ainsi subventionnées par le gouvernement doivent signifier qu'elles acceptent la subvention et ses conditions d'ici au 1er de janvier 1875, et doivent avoir commencé les travaux de leurs entreprises respectives avant cette date. Avec pareilles conditions, bon nombre d'entreprises projetées ne pourront être commencées, de sorte qu'il restera dans la caisse de la province une somme considérable qui pourra être mise à la disposition des autres lignes. Québec doit se hâter de construire ce chemin, vu qu'il y a déjà des entreprises rivales en voie d'organisation à Montréal.

L'échevin Hearn dit que l'entreprise est excellente, mais qu'il n'est pas juste d'hypothéquer davantage les propriétés des contribuables en sa faveur, tandis même que l'on est à négocier les bons de la ville de Québec sur le marché de Londres pour le chemin de fer du Nord.

L'échevin Henchey parle en faveur de l'entreprise et ajoute que si on avait fait plus d'attention aux finances de la cité depuis plusieurs années, on n'aurait pas tant d'arrangés de cotisations. Pour construire la voie jusqu'à St. Raymond, \$100,000 suffiront. L'augmentation des taxes serait à peine sensible.

L'échevin Hearn dit que la compagnie demande un demi million; la taxe s'élevait à \$35,000 à une augmentation de 50 par cent.

L'échevin Chambers est d'avis que la construction d'un chemin du Lac St. Jean est plus que problématique; mais la voie jusqu'à St. Raymond devrait être subventionnée et construite immédiatement.

Le conseil de la ville de Québec, hier soir, a discuté la question de voter une subvention en faveur du chemin de fer de Québec au Lac St. Jean.

Le conseiller Taschereau, secondé par le conseiller Home, a proposé que, ce conseil ayant reçu de la compagnie du chemin de fer de Québec au Lac St. Jean les explications nécessaires sur la position, et les perspectives de la compagnie qui est très désireuse de construire le chemin; la Corporation, convaincue qu'elle est de l'importance de la Colonisation de la vallée du Lac St. Jean, l'une des plus importantes sections de la province de Québec, s'engage à obtenir de la Législature de Québec le pouvoir de souscrire \$2,500 par mille, y compris les embranchements, pour aider la compagnie; et d'entreprendre des démarches portant 7 par cent d'intérêt, devant être payées au pro rata à mesure que 10 milles de la voie seront terminés; et que la Corporation soit représentée dans le bureau des Directeurs par son Honneur le Maire, et par un autre membre du Conseil, choisi annuellement par le conseil.

Le conseiller Taschereau a ajouté que le conseil sera bientôt convaincu qu'il doit venir au secours de la Compagnie. La législature a voté \$2,500 par mille en faveur de l'entreprise sous certaines conditions. Les compagnies ainsi subventionnées par le gouvernement doivent signifier qu'elles acceptent la subvention et ses conditions d'ici au 1er de janvier 1875, et doivent avoir commencé les travaux de leurs entreprises respectives avant cette date. Avec pareilles conditions, bon nombre d'entreprises projetées ne pourront être commencées, de sorte qu'il restera dans la caisse de la province une somme considérable qui pourra être mise à la disposition des autres lignes. Québec doit se hâter de construire ce chemin, vu qu'il y a déjà des entreprises rivales en voie d'organisation à Montréal.

L'échevin Hearn dit que l'entreprise est excellente, mais qu'il n'est pas juste d'hypothéquer davantage les propriétés des contribuables en sa faveur, tandis même que l'on est à négocier les bons de la ville de Québec sur le marché de Londres pour le chemin de fer du Nord.

L'échevin Henchey parle en faveur de l'entreprise et ajoute que si on avait fait plus d'attention aux finances de la cité depuis plusieurs années, on n'aurait pas tant d'arrangés de cotisations. Pour construire la voie jusqu'à St. Raymond, \$100,000 suffiront. L'augmentation des taxes serait à peine sensible.

L'échevin Hearn dit que la compagnie demande un demi million; la taxe s'élevait à \$35,000 à une augmentation de 50 par cent.

L'échevin Chambers est d'avis que la construction d'un chemin du Lac St. Jean est plus que problématique; mais la voie jusqu'à St. Raymond devrait être subventionnée et construite immédiatement.

Le conseil de la ville de Québec, hier soir, a discuté la question de voter une subvention en faveur du chemin de fer de Québec au Lac St. Jean.

Le conseiller Taschereau, secondé par le conseiller Home, a proposé que, ce conseil ayant reçu de la compagnie du chemin de fer de Québec au Lac St. Jean les explications nécessaires sur la position, et les perspectives de la compagnie qui est très désireuse de construire le chemin; la Corporation, convaincue qu'elle est de l'importance de la Colonisation de la vallée du Lac St. Jean, l'une des plus importantes sections de la province de Québec, s'engage à obtenir de la Législature de Québec le pouvoir de souscrire \$2,500 par mille, y compris les embranchements, pour aider la compagnie; et d'entreprendre des démarches portant 7 par cent d'intérêt, devant être payées au pro rata à mesure que 10 milles de la voie seront terminés; et que la Corporation soit représentée dans le bureau des Directeurs par son Honneur le Maire, et par un autre membre du Conseil, choisi annuellement par le conseil.

Le conseiller Taschereau a ajouté que le conseil sera bientôt convaincu qu'il doit venir au secours de la Compagnie. La législature a voté \$2,500 par mille en faveur de l'entreprise sous certaines conditions. Les compagnies ainsi subventionnées par le gouvernement doivent signifier qu'elles acceptent la subvention et ses conditions d'ici au 1er de janvier 1875, et doivent avoir commencé les travaux de leurs entreprises respectives avant cette date. Avec pareilles conditions, bon nombre d'entreprises projetées ne pourront être commencées, de sorte qu'il restera dans la caisse de la province une somme considérable qui pourra être mise à la disposition des autres lignes. Québec doit se hâter de construire ce chemin, vu qu'il y a déjà des entreprises rivales en voie d'organisation à Montréal.

Hamel, M. A. Hearn, Hébert, Home, Lafrenée, Mailloux, O. Murphy, Peachy Roy, Taschereau, Venner et Woods.

Le conseil de la ville de Québec, hier soir, a discuté la question de voter une subvention en faveur du chemin de fer de Québec au Lac St. Jean.

Le conseiller Taschereau, secondé par le conseiller Home, a proposé que, ce conseil ayant reçu de la compagnie du chemin de fer de Québec au Lac St. Jean les explications nécessaires sur la position, et les perspectives de la compagnie qui est très désireuse de construire le chemin; la Corporation, convaincue qu'elle est de l'importance de la Colonisation de la vallée du Lac St. Jean, l'une des plus importantes sections de la province de Québec, s'engage à obtenir de la Législature de Québec le pouvoir de souscrire \$2,500 par mille, y compris les embranchements, pour aider la compagnie; et d'entreprendre des démarches portant 7 par cent d'intérêt, devant être payées au pro rata à mesure que 10 milles de la voie seront terminés; et que la Corporation soit représentée dans le bureau des Directeurs par son Honneur le Maire, et par un autre membre du Conseil, choisi annuellement par le conseil.

Le conseiller Taschereau a ajouté que le conseil sera bientôt convaincu qu'il doit venir au secours de la Compagnie. La législature a voté \$2,500 par mille en faveur de l'entreprise sous certaines conditions. Les compagnies ainsi subventionnées par le gouvernement doivent signifier qu'elles acceptent la subvention et ses conditions d'ici au 1er de janvier 1875, et doivent avoir commencé les travaux de leurs entreprises respectives avant cette date. Avec pareilles conditions, bon nombre d'entreprises projetées ne pourront être commencées, de sorte qu'il restera dans la caisse de la province une somme considérable qui pourra être mise à la disposition des autres lignes. Québec doit se hâter de construire ce chemin, vu qu'il y a déjà des entreprises rivales en voie d'organisation à Montréal.

L'échevin Hearn dit que l'entreprise est excellente, mais qu'il n'est pas juste d'hypothéquer davantage les propriétés des contribuables en sa faveur, tandis même que l'on est à négocier les bons de la ville de Québec sur le marché de Londres pour le chemin de fer du Nord.

L'échevin Henchey parle en faveur de l'entreprise et ajoute que si on avait fait plus d'attention aux finances de la cité depuis plusieurs années, on n'aurait pas tant d'arrangés de cotisations. Pour construire la voie jusqu'à St. Raymond, \$100,000 suffiront. L'augmentation des taxes serait à peine sensible.

L'échevin Hearn dit que la compagnie demande un demi million; la taxe s'élevait à \$35,000 à une augmentation de 50 par cent.

L'échevin Chambers est d'avis que la construction d'un chemin du Lac St. Jean est plus que problématique; mais la voie jusqu'à St. Raymond devrait être subventionnée et construite immédiatement.

Le conseil de la ville de Québec, hier soir, a discuté la question de voter une subvention en faveur du chemin de fer de Québec au Lac St. Jean.

Le conseiller Taschereau, secondé par le conseiller Home, a proposé que, ce conseil ayant reçu de la compagnie du chemin de fer de Québec au Lac St. Jean les explications nécessaires sur la position, et les perspectives de la compagnie qui est très désireuse de construire le chemin; la Corporation, convaincue qu'elle est de l'importance de la Colonisation de la vallée du Lac St. Jean, l'une des plus importantes sections de la province de Québec, s'engage à obtenir de la Législature de Québec le pouvoir de souscrire \$2,500 par mille, y compris les embranchements, pour aider la compagnie; et d'entreprendre des démarches portant 7 par cent d'intérêt, devant être payées au pro rata à mesure que 10 milles de la voie seront terminés; et que la Corporation soit représentée dans le bureau des Directeurs par son Honneur le Maire, et par un autre membre du Conseil, choisi annuellement par le conseil.

Le conseiller Taschereau a ajouté que le conseil sera bientôt convaincu qu'il doit venir au secours de la Compagnie. La législature a voté \$2,500 par mille en faveur de l'entreprise sous certaines conditions. Les compagnies ainsi subventionnées par le gouvernement doivent signifier qu'elles acceptent la subvention et ses conditions d'ici au 1er de janvier 1875, et doivent avoir commencé les travaux de leurs entreprises respectives avant cette date. Avec pareilles conditions, bon nombre d'entreprises projetées ne pourront être commencées, de sorte qu'il restera dans la caisse de la province une somme considérable qui pourra être mise à la disposition des autres lignes. Québec doit se hâter de construire ce chemin, vu qu'il y a déjà des entreprises rivales en voie d'organisation à Montréal.

L'échevin Hearn dit que l'entreprise est excellente, mais qu'il n'est pas juste d'hypothéquer davantage les propriétés des contribuables en sa faveur, tandis même que l'on est à négocier les bons de la ville de Québec sur le marché de Londres pour le chemin de fer du Nord.

L'échevin Henchey parle en faveur de l'entreprise et ajoute que si on avait fait plus d'attention aux finances de la cité depuis plusieurs années, on n'aurait pas tant d'arrangés de cotisations. Pour construire la voie jusqu'à St. Raymond, \$100,000 suffiront. L'augmentation des taxes serait à peine sensible.

L'échevin Hearn dit que la compagnie demande un demi million; la taxe s'élevait à \$35,000 à une augmentation de 50 par cent.

L'échevin Chambers est d'avis que la construction d'un chemin du Lac St. Jean est plus que problématique; mais la voie jusqu'à St. Raymond devrait être subventionnée et construite immédiatement.

Le conseil de la ville de Québec, hier soir, a discuté la question de voter une subvention en faveur du chemin de fer de Québec au Lac St. Jean.

Le conseiller Taschereau, secondé par le conseiller Home, a proposé que, ce conseil ayant reçu de la compagnie du chemin de fer de Québec au Lac St. Jean les explications nécessaires sur la position, et les perspectives de la compagnie qui est très désireuse de construire le chemin; la Corporation, convaincue qu'elle est de l'importance de la Colonisation de la vallée du Lac St. Jean, l'une des plus importantes sections de la province de Québec, s'engage à obtenir de la Législature de Québec le pouvoir de souscrire \$2,500 par mille, y compris les embranchements, pour aider la compagnie; et d'entreprendre des démarches portant 7 par cent d'intérêt, devant être payées au pro rata à mesure que 10 milles de la voie seront terminés; et que la Corporation soit représentée dans le bureau des Directeurs par son Honneur le Maire, et par un autre membre du Conseil, choisi annuellement par le conseil.

Le conseiller Taschereau a ajouté que le conseil sera bientôt convaincu qu'il doit venir au secours de la Compagnie. La législature a voté \$2,500 par mille en faveur de l'entreprise sous certaines conditions. Les compagnies ainsi subventionnées par le gouvernement doivent signifier qu'elles acceptent la subvention et ses conditions d'ici au 1er de janvier 1875, et doivent avoir commencé les travaux de leurs entreprises respectives avant cette date. Avec pareilles conditions, bon nombre d'entreprises projetées ne pourront être commencées, de sorte qu'il restera dans la caisse de la province une somme considérable qui pourra être mise à la disposition des autres lignes. Québec doit se hâter de construire ce chemin, vu qu'il y a déjà des entreprises rivales en voie d'organisation à Montréal.

L'échevin Hearn dit que l'entreprise est excellente, mais qu'il n'est pas juste d'hypothéquer davantage les propriétés des contribuables en sa faveur, tandis même que l'on est à négocier les bons de la ville de Québec sur le marché de Londres pour le chemin de fer du Nord.

L'échevin Henchey parle en faveur de l'entreprise et ajoute que si on avait fait plus d'attention aux finances de la cité depuis plusieurs années, on n'aurait pas tant d'arrangés de cotisations. Pour construire la voie jusqu'à St. Raymond, \$100,000 suffiront. L'augmentation des taxes serait à peine sensible.

L'échevin Hearn dit que la compagnie demande un demi million; la taxe s'élevait à \$35,000 à une augmentation de 50 par cent.

L'échevin Chambers est d'avis que la construction d'un chemin du Lac St. Jean est plus que problématique; mais la voie jusqu'à St. Raymond devrait être subventionnée et construite immédiatement.

Le conseil de la ville de Québec, hier soir, a discuté la question de voter une subvention en faveur du chemin de fer de Québec au Lac St. Jean.

Le conseiller Taschereau, secondé par le conseiller Home, a proposé que, ce conseil ayant reçu de la compagnie du chemin de fer de Québec au Lac St. Jean les explications nécessaires sur la position, et les perspectives de la compagnie qui est très désireuse de construire le chemin; la Corporation, convaincue qu'elle est de l'importance de la Colonisation de la vallée du Lac St. Jean, l'une des plus importantes sections de la province de Québec, s'engage à obtenir de la Législature de Québec le pouvoir de souscrire \$2,500 par mille, y compris les embranchements, pour aider la compagnie; et d'entreprendre des démarches portant 7 par cent d'intérêt, devant être payées au pro rata à mesure que 10 milles de la voie seront terminés; et que la Corporation soit représentée dans le bureau des Directeurs par son Honneur le Maire, et par un autre membre du Conseil, choisi annuellement par le conseil.

Le conseiller Taschereau a ajouté que le conseil sera bientôt convaincu qu'il doit venir au secours de la Compagnie. La législature a voté \$2,500 par mille en faveur de l'entreprise sous certaines conditions. Les compagnies ainsi subventionnées par le gouvernement doivent signifier qu'elles acceptent la subvention et ses conditions d'ici au 1er de janvier 1875, et doivent avoir commencé les travaux de leurs entreprises respectives avant cette date. Avec pareilles conditions, bon nombre d'entreprises projetées ne pourront être commencées, de sorte qu'il restera dans la caisse de la province une somme considérable qui pourra être mise à la disposition des autres lignes. Québec doit se hâter de construire ce chemin, vu qu'il y a déjà des entreprises rivales en voie d'organisation à Montréal.

L'échevin Hearn dit que l'entreprise est excellente, mais qu'il n'est pas juste d'hypothéquer davantage les propriétés des contribuables en sa faveur, tandis même que l'on est à négocier les bons de la ville de Québec sur le marché de Londres pour le chemin de fer du Nord.

L'échevin Henchey parle en faveur de l'entreprise et ajoute que si on avait fait plus d'attention aux finances de la cité depuis plusieurs années, on n'aurait pas tant d'arrangés de cotisations. Pour construire la voie jusqu'à St. Raymond, \$100,000 suffiront. L'augmentation des taxes serait à peine sensible.

Je me suis rendu un peu plus haut que le gros arbre, rue Scott.

Le jeune homme est entré dans une maison de briques et y est resté 7 ou 8 minutes. La valise est restée dans ma cariole tout le temps que je suis resté près du gros arbre. Le jeune homme est revenu avec un autre jeune homme. Je ne les connais pas. La première fois que le jeune homme a porté la valise, elle ne pesait pas. Il ne devait y avoir de dans rien de pesant alors. Il me dit en embarquant d'aller vers le nord est et je me suis rendu près de l'église du Bon Pasteur. Je ne puis dire de quel côté. Je suis arrivé près d'une petite maison. Je vois d'une grande maison en briques blanches. Je ne connais pas les gens qui restent dans cette maison.

Je ne me rappelle pas avoir dit que le jeune homme Tremblay qui était venu me chercher. Là tous les deux sont descendus de voiture. Ils ont frappé à la porte et ont ensuite ouvert la porte de cour. Ils ont pris la

l'arrête. Flanagan est condamné à 50 etc. et les frais ou à 8 jours. Plusieurs défenseurs pour ne pas avoir enlevé la neige dans le temps voulu, causes remises à un autre jour.

LE MEURTRE SEPOSE A ELY NORD.—On lit dans le *Pionier*: Il paraît que nous avons fait erreur, la semaine dernière, en disant que M. John Cassidy, maire d'Ely-Nord, avait été la victime d'un assassinat. Du moins, lors de l'enquête, rien n'a révélé qu'en fait ainsi, et le jury a dû rendre le verdict que le défunt est mort d'apoplexie. On nous dit aussi que le corps a été trouvé sur les confins du District de St. Hyacinthe et que c'est le coroner de ce dernier District qui a tenu l'enquête.

DE NEW-YORK.—La maison Claffin et Cie, de New York, celle qui importait le plus de marchandises sèches, sans même en excepter A. T. Stewart, a été atteinte par la crise financière de 1873, et a obtenu de ses créanciers un délai de huit mois à partir du premier novembre dernier, pour rencontrer ses obligations. A cette époque, elle devait \$15,000,000. Dans le cours d'un mois, la dette fut réduite à \$9,000,000. Le 25 janvier, la maison ne devait plus que \$6,000,000, et le 20 février, elle était en règle avec les paiements d'avril. Il n'y a pas de meilleure preuve de l'élasticité du commerce américain et de l'abondance de ses ressources. Cependant, la maison Claffin a décidé comme mesure de prudence, de limiter ses opérations commerciales qui ne seront cette année que de \$25,000,000 au lieu de \$40,000,000.—National.

DE NEW-YORK A LOURDES.—On lit dans le *Messageur Franco-Américain* de New York: Nous avons parlé dernièrement d'un pèlerinage à Lourdes et à Rome qui est en voie d'organisation à New-York. Le jour du départ n'est pas encore définitivement arrêté. On se propose toute fois de quitter New York vers le milieu de mai prochain au plus tard. Le nom du steamer, la date exacte du départ et tous les renseignements nécessaires seront communiqués, dit le *Times*, aux personnes qui désirent faire partie du voyage aussitôt que le comité d'organisation aura pris ses dernières dispositions. Le comité se propose de retenir toutes les cabines d'un des plus beaux steamers qui font la traversée de l'Atlantique. Le lieu du débarquement en France dépendra de la ligne qu'on aura choisie.

—Le plus mauvais coup que puisse l'on faire c'est d'acheter une Machine à Coudre avant d'essayer la Machine à Coudre améliorée Wheeler & Wilson. Elle n'a pas de navette.

**Grande Victoire.**  
LA MACHINE A COUDRE  
"THE LITTLE WANZER."  
A Remporté deux des plus grandes médailles à l'Exposition de Vienne, d'après un télégramme reçu le 19 août par la Cie. de R. M. Wanser & Cie.

**WOODLEY & Cie.**  
Agents Généraux,  
26, rue St. Jean, Québec.  
P. S.—Aussi Agents pour les Machines à Coudre Singer, Howe, Osborn, Raymond, Venus, Guelph, etc., etc. On a besoin d'Agents.  
Québec, 27 août 1873.

**Annouces Nouvelles.**  
Victoria Hall—Compagnie Française.  
On demande.  
A vendre—F. N. Garant.  
Dépôt de Fruits—F. Lemelin.  
Banque Stadacona—W. R. Dean.  
Chapeaux à vendre—W. S. Parke & Cie.  
Succession de feu Frances Gilder—Tessier & Delage.  
Bois de Chauffage de premier choix—Alf. Emond.  
Acte de la faillite 1869—Owen Murphy.  
Le Sirop Indien du Dr. Clark Johnson pour le Sang—Joseph O. Labbé.  
Achetez le meilleur—Léger & Rinfret.  
Important—Fyfe & Garneau.  
Pas de compétition possible—F. X. Lepage  
Marchandises à l'usage des familles—Glover, Fyfe & Cie.

**Revue Financière et Commerciale.**  
PAR LE DOMINION LINE.  
Dépêche spéciale à l'Événement envoyée par Oswald Frères, courtiers, rue St. François-Xavier.  
Montréal, 7 mars 1874.  
Offre. Demande. Transactions.  
Montréal Bank... 1934 193 2 @ 193  
Merchants Bank... 112 114 2 @ 113  
Commerce Bank... 125 125 5 @ 126  
Ontario Bank... 109 109  
Toronto Bank... 200 194  
Royal Can. B... 994 994  
Molson Bank... 112 114 15 @ 99  
People Bank... 105 104  
Metropolitan... 94 92  
City Bank... 103 104  
Jacques-Catellier... 35  
Union Bank... 106 105  
Québec Bank... 109 104  
Montreal Tel... 1784 1784  
City Gas Co... 124 124  
Car Pass Ry...  
Maritime...  
Ex. Bank...  
MARCHÉ MONÉTAIRE.  
New-York, 24 p. m., 7 mars 1874  
Or 114.  
Régence sterling 84.  
Greenbacks 89 1/2.  
E. C. BARROW,  
Courtier,  
54-56, rue du Bonpas de Foie.  
PRODUITS EN GROS DE MONTREAL  
6 mars 1874.  
Flour—Recettes 300 qrs; Extra Supérieur 6.30 à 6.40; Extra 6.07 1/2 à 6.20; Porto de Bonlangers 5.75 à 6.20; Extra du Printemps 5.60 à 5.85; Superfine 5.35 à 5.40; Fluo 4.75 à 4.76; Middlings 4.25 à 4.80; Recoupees, 3.60; Sacs de la Cité 2.90 à 2.95.

**Annouces Nouvelles.**  
**VICTORIA HALL,**  
BUE STE. ANNE, HAUTE-VILLE.  
(ANCIENNE SALLE DE LECTURE.)  
**La Compagnie Française**  
Sous la direction de M. MAUGARD.  
**MERCREDI, 11 MARS.**  
**GRAND SPECTACLE COMIQUE!**  
Une pièce nouvelle, deux ouvrages généralement redemandés.

**La Consigne est de Rouffler**  
Pièce comique en un acte, le plus grand succès du théâtre du Palais-Royal (Paris) en 1867.  
**Le Bonhomme Jadis**  
Comédie en un acte, par feu HENRI MURRES, jouée plus de 200 fois à la Comédie Française (Paris).  
On commencera par  
**EN BONNE FORTUNE**  
ou  
**Les Valets du 18ième Siècle**  
Comédie en un acte, par M. Charles Narry, représentée à Paris, sur le théâtre impérial de l'Odéon, en 1857.  
**PRIX DES PLACES:**  
Parterre... 50 cts. Galerie... 25 cts.  
On peut se procurer des billets à l'avance, chez M. C. E. Howell, chez M. A. Lavigne, marchand de musique, chez M. R. Morgan, marchand de musique, chez M. H. A. C. Fuchs, marchand de musique, et chez M. P. Liotte, tabaciste, rue St. Joseph, St. Roch.  
Portes ouvertes à 7 heures. Levor du rideau à 8 heures.  
Québec, 7 mars 1874.

**Annouces Nouvelles.**  
**ON DEMANDE**  
DEUX CHAMBRES MEUBLÉES à la Haute-Ville pour deux messieurs.  
S'adresser avec conditions par lettre à la Boite 525.  
Québec, 7 mars 1874—3fp

**SUCCESSION**  
DE FEU  
**FRANCES GILDER,**  
Veuve de John Smith.  
Les personnes endettées envers la susdite succession sont requises de payer aux sous-signés qui sont aussi autorisés à recevoir et à régler les réclamations de toute personne à la dite succession.  
Québec, 6 mars 1874  
TESSIER & DELAGE,  
6, rue d'Aiguillon.  
Québec, 7 mars 1874—6f

**BANQUE STADACONA.**  
**CETTE INSTITUTION**  
OUVRE SES  
**BUREAUX D'AFFAIRES**  
**LUNDI, 9 courant,**  
DANS LE  
**BUREAU**  
CI-DEVANT OCCUPÉ PAR  
**Messrs. GARNEAU & FRERE.**  
**W. R. DEAN,**  
CAISSIER.  
Québec, 7 mars 1874—1f

**DEPOT DE FRUITS**  
DE LA  
**HAUTE-VILLE.**  
Reçu chaque jour de la ferme du Colonel Rhode:  
SALADES, RHUBARBE,  
CHICOIRE, DANDELION,  
CRESSON DE FONTAINE,  
PÉRICIL, etc., etc., etc.  
—Aussi—  
Fromage à la Crème, Chèvre Fraîche, Beurre Frais, etc.  
—TOUJOURS EN MAINS—  
Oranges, Citrons, Pommes, Légumes et Poissons de toutes espèces.  
—VENANT D'ETRE REÇU—  
Un lot d'Huitres, qui sera vendu au bas prix de 1.50 par quart.  
P. LEMELIN,  
Agent pour la Ferme du Col. Rhode.  
Québec, 7 mars 1874—ino

**Bois de Chauffage de premier choix.**  
**A VENDRE**  
**ALFRED EMOND,**  
Coin des rues Craig et de la Reine, St. Roch.  
Erable, Merisier, Bouleau, etc., tel que cordé, ou scié, fendu, transporté à domicile ou pris sur les lieux à la convenance des acheteurs.  
Ce bois est excellent et se vend à des prix satisfaisants.  
ALFRED EMOND,  
Marchand-Epicier.  
Québec, 7 mars 1874.

**A VENDRE**  
**F. X. Garant, Libraire,**  
No. 27, rue de la Fabrique.  
Mois de St. Joseph, \$0 10.  
Aurole de St. Joseph.  
Autres ouvrages de St. Joseph.  
Québec, 7 mars 1874.

**Annouces Nouvelles.**  
**VICTORIA HALL,**  
BUE STE. ANNE, HAUTE-VILLE.  
(ANCIENNE SALLE DE LECTURE.)  
**La Compagnie Française**  
Sous la direction de M. MAUGARD.  
**MERCREDI, 11 MARS.**  
**GRAND SPECTACLE COMIQUE!**  
Une pièce nouvelle, deux ouvrages généralement redemandés.

**La Consigne est de Rouffler**  
Pièce comique en un acte, le plus grand succès du théâtre du Palais-Royal (Paris) en 1867.  
**Le Bonhomme Jadis**  
Comédie en un acte, par feu HENRI MURRES, jouée plus de 200 fois à la Comédie Française (Paris).  
On commencera par  
**EN BONNE FORTUNE**  
ou  
**Les Valets du 18ième Siècle**  
Comédie en un acte, par M. Charles Narry, représentée à Paris, sur le théâtre impérial de l'Odéon, en 1857.  
**PRIX DES PLACES:**  
Parterre... 50 cts. Galerie... 25 cts.  
On peut se procurer des billets à l'avance, chez M. C. E. Howell, chez M. A. Lavigne, marchand de musique, chez M. R. Morgan, marchand de musique, chez M. H. A. C. Fuchs, marchand de musique, et chez M. P. Liotte, tabaciste, rue St. Joseph, St. Roch.  
Portes ouvertes à 7 heures. Levor du rideau à 8 heures.  
Québec, 7 mars 1874.

**Annouces Nouvelles.**  
**ON DEMANDE**  
DEUX CHAMBRES MEUBLÉES à la Haute-Ville pour deux messieurs.  
S'adresser avec conditions par lettre à la Boite 525.  
Québec, 7 mars 1874—3fp

**SUCCESSION**  
DE FEU  
**FRANCES GILDER,**  
Veuve de John Smith.  
Les personnes endettées envers la susdite succession sont requises de payer aux sous-signés qui sont aussi autorisés à recevoir et à régler les réclamations de toute personne à la dite succession.  
Québec, 6 mars 1874  
TESSIER & DELAGE,  
6, rue d'Aiguillon.  
Québec, 7 mars 1874—6f

**BANQUE STADACONA.**  
**CETTE INSTITUTION**  
OUVRE SES  
**BUREAUX D'AFFAIRES**  
**LUNDI, 9 courant,**  
DANS LE  
**BUREAU**  
CI-DEVANT OCCUPÉ PAR  
**Messrs. GARNEAU & FRERE.**  
**W. R. DEAN,**  
CAISSIER.  
Québec, 7 mars 1874—1f

**DEPOT DE FRUITS**  
DE LA  
**HAUTE-VILLE.**  
Reçu chaque jour de la ferme du Colonel Rhode:  
SALADES, RHUBARBE,  
CHICOIRE, DANDELION,  
CRESSON DE FONTAINE,  
PÉRICIL, etc., etc., etc.  
—Aussi—  
Fromage à la Crème, Chèvre Fraîche, Beurre Frais, etc.  
—TOUJOURS EN MAINS—  
Oranges, Citrons, Pommes, Légumes et Poissons de toutes espèces.  
—VENANT D'ETRE REÇU—  
Un lot d'Huitres, qui sera vendu au bas prix de 1.50 par quart.  
P. LEMELIN,  
Agent pour la Ferme du Col. Rhode.  
Québec, 7 mars 1874—ino

**Bois de Chauffage de premier choix.**  
**A VENDRE**  
**ALFRED EMOND,**  
Coin des rues Craig et de la Reine, St. Roch.  
Erable, Merisier, Bouleau, etc., tel que cordé, ou scié, fendu, transporté à domicile ou pris sur les lieux à la convenance des acheteurs.  
Ce bois est excellent et se vend à des prix satisfaisants.  
ALFRED EMOND,  
Marchand-Epicier.  
Québec, 7 mars 1874.

**A VENDRE**  
**F. X. Garant, Libraire,**  
No. 27, rue de la Fabrique.  
Mois de St. Joseph, \$0 10.  
Aurole de St. Joseph.  
Autres ouvrages de St. Joseph.  
Québec, 7 mars 1874.

**AVIS AU PUBLIC.**  
La Société ci-devant existante entre N. LEVASSEUR et A. LEVY RECIO, pour l'affermage des annonces de l'ÉVÉNEMENT est de ce jour dissoute de consentement mutuel, et à l'avenir les annonces seront reçues au bureau du journal. M. LEVASSEUR est seul chargé de régler les affaires de la ci-devant société. En conséquence tous les arrérages pour annonces et jobs devront lui être payés à lui-même ou à un agent par lui autorisé.  
Québec, 5 mars 1874.

**DEMANDEE.**  
UNE JEUNE FILLE ayant de l'expérience dans le commerce de Marchandises Sèches, de bonnes recommandations et capable de servir comme Commis et Modiste trouvera de l'emploi chez  
MME. J. O. LABBE,  
124, rue St. Georges,  
Québec, 6 mars 1874—5f

**COMMIS D. MANDES.**  
On a besoin de COMMIS pour le commerce d'Épicerie. Nul ne devra se présenter sans être muni de bonnes recommandations.  
S'adresser chez  
LECLERC & LETELLIER,  
17, rue St. Paul.  
Québec, 6 mars 1874—1f

**On Demande**  
UN APPRENTI BARBIER.  
S'adresser à  
J. YVON, Barbier,  
Coin des rues St. Joseph et Dorchester,  
Québec, 6 mars 1874—1sp

**ON DEMANDE**  
UN BON COMMIS pour le commerce de Marchandises Sèches, chez  
BERGÉVIN & PAQUET,  
Côte Lamontagne,  
Québec, 4 mars 1874—6f

**Situation Demandée.**  
Un jeune homme arrivant de N. W. York, et connaissant parfaitement l'anglais et le français, désirerait se placer comme employé dans une maison de commerce quelconque. Veut aux renseignements chez M. B. DELAHAYE, 434, rue St. Jean, H. V. Québec, 2 mars 1874—15fp

**Commis Demandés.**  
On demande DEUX JEUNES GENS parlant l'anglais et le français, ayant deux années d'expérience dans le commerce de Marchandises Sèches.  
—Aussi—  
Deux jeunes demoiselles parlant les deux langues, ayant au moins une année d'expérience dans le commerce.  
S'adresser à  
F. W. VERNER & Cie.,  
Rue St. Joseph, St. Roch.  
Québec, 25 février 1874.

**Commis Demandés.**  
PLUSIEURS COMMIS, ayant servi depuis quelques années dans le commerce de Marchandises Sèches et sachant l'anglais et le français.  
S'adresser à  
J. A. E. CHAPERON,  
Notaire,  
35, rue St. Georges,  
Faubourg St. Jean.  
Québec, 16 février 1874—15fp

**Bouteilles à Vin.**  
25 Groses de la meilleure qualité à vendre.  
JNO. GIBLIN.  
Québec, 4 mars 1874.

**AVIS.**  
Mlle ELLEN DONOGHUE a l'honneur de faire savoir au public que, étant retirée des affaires, elle est honorée de profiter de la circonstance pour remercier les dames de la ville et de la campagne et le public en général pour l'encouragement généreux et libéral qu'elle a reçu depuis nombre d'années. Elle espère que l'on donnera le même encouragement à son frère M. FLO. MAS DONOGHUE qui prend la direction des affaires et à qui tous les comptes doivent être payés.  
M. THOMAS DONOGHUE a l'honneur d'informer le public qu'il a pris la direction du magasin de Nouveautés, No. 4, rue St. Jean, au-dessous de la porte St. Louis, par Mlle ELLEN DONOGHUE. Il compte bien que sa ponctualité, son attention et sa grande expérience dans les affaires, lui mériteront la continuation du patronage considérable dont le public a toujours favorisé la maison.  
M. THOMAS DONOGHUE aura toujours en magasin l'assortiment le plus complet de Marchandises d'Étaps et de Fantaisie.  
Québec, 6 mars 1874—5fp

**Grande Vente de Dissolution.**  
A raison de la mort de l'un des associés, et de la dissolution imminente de la Société, le STOCK ENTIER, valant au-dessus de 50,000 dollars, DOIT ÊTRE VENDU IMMÉDIATEMENT.  
Le but des sous-signés étant d'opérer une liquidation prompte et rapide, toutes les Marchandises seront vendues au-dessous du prix d'achat. On ne regardera à aucun sacrifice, et aucune offre raisonnable ne sera refusée.  
N. B.—Il est nécessaire que toutes les dettes qui restent soient immédiatement réglées.  
O'BRIEN, ELLISON & Cie.,  
18, rue de la Fabrique.  
Québec, 5 mars 1874—1m

**LARD EN CARCASSE.**  
**2 Chars de Cochons.**  
**100 Sacs Sel de Liverpool.**  
**GAUDRIOLE.**  
A vendre par  
**J. B. RENAUD & CIE.,**  
26 et 28, RUE ST. PAUL.  
Québec, 5 mars 1874.

**AVIS AUX NAVIGATEURS.**  
**BARGES A VENDRE.**  
Le Soussigné offre en vente 3 BARGES bâties en 1872 et 1873, solidement construites, en bon ordre et prêtes à prendre chargement au printemps.  
Ces Barges ont été employées dans le transport de Bois de Élagage et autres produits par les canaux et le Beauve St. Laurent. Termes de paiement faciles.  
Pour autres informations s'adresser à  
HONORÉ PLAMONDON,  
Courtier le Douane.  
Québec, 5 mars 1874—2f

**VENTE.**  
Seront vendus, MARDI prochain, le DIX MARS courant, à DIX heures A. M., à la résidence de M. HILAIRE SAMSON, à St. Joseph de Lévis, tous les Meubles et Effets Mobiliers, Armoires, Foyers, Instruments d'Agriculture et le reste, dépendant de la communauté de biens qui a existé entre lui et feu Dame MARGUERITE ÉBON, sa défunte épouse.  
LÉON ROY, N. P.  
Lévis, 6 mars 1874—3fp

**Chambres Demandées,**  
A la Haute-Ville, deux Chambres garnies. Déjeuner et Souper à domicile. S'adresser au bureau du *Canadien*.  
Québec, 5 mars 1874—5fp

**TERRAIN A VENDRE.**  
Sur le chemin de la Canardière, le terrain avoisinant la Corderie de M. Brown, contenant 16 arpents de terre en bon état de culture, et très convenable pour une résidence de campagne étant à proximité de Point Dorchester.  
—Aussi—  
Le faubourg avoisinant la terre ci-dessus, ayant encore plusieurs emplacements en outre des 28 emplacements déjà concédés, appartenant à la succession de feu MME. VEUVE LOBTIE.  
CONDITIONS LIBÉRALES.  
S'adresser à  
CHARLES LORTIE,  
Tonnellier,  
Rue Saint-Amand, B. V.  
Ou à JEAN GUÉRAUD,  
Charpentier,  
Rue St. François, St. Roch.  
Québec, 4 mars 1874—15p

**MAISON A LOUER GARNIE.**  
POSSESSION A DEMANDE.  
19, RUE ST. GEORGES,  
Haute-Ville.  
Québec, 27 février 1874.

**A VENDRE.**  
MOULIN A FARINE, MOULIN A SCIE, UNE TERRE DE 2 ARPENTS ET AUTRES BATIMENTS, situés dans la paroisse St. Ferdinand d'Estifay, à environ un mille de l'Église.  
Bonnes conditions.  
S'adresser à  
ERIC MARCHAND,  
Meunier,  
Ste. Croix, comté de Lotbinière.  
26 février 1874—3mp

**Maison de 1ère classe à Louer,**  
Porte voisine de la Banque d'Économie, Haute-Ville, maintenant occupée par M. N. Burnstein, tabaciste.  
Maison à 3 étages, magnifiques dépendances en arrière; hangar en pierre, à 3 étages, à l'épreuve du feu; étables, hangars à voitures, etc., etc.; magnifique esplanade attaché à la maison.  
S'adresser à  
F. X. GARANT,  
Libraire,  
No. 27, rue de la Fabrique.  
Québec, 25 février 1874.

**A VENDRE.**  
Une Maison de première classe, avec Écurie, Hangar, Bœmes, Jardin Magnifique d'arbres fruitiers, le tout situé sur le chemin de Beauport, et appartenant à MADAME ÉDOUARD LORTIE.  
S'adresser à  
G. LABUE, N. P.,  
Rue de l'Église, St. Roch.  
Québec, 19 février 1874—1m3fs

**A LOUER.**  
Le COLONEL GUGY est maintenant prêt à louer CINQ MAISONS, dont l'une est l'ancienne résidence de la famille De Salaberry, sur le domaine de Beauport, avec le terrain que chaque locataire désirera soit 1 arpent, 2 arpents, jusqu'à 8 arpents.  
S'adresser à  
CIBICE TETU.  
Québec, 7 février 1874—3m

**Maison à Louer.**  
Une maison toute meublée, rue St. Louis. Possession immédiate. S'adresser Boite No. 654, Bureau de Poste.  
Québec, 4 janvier 1874.

**BLONDEAU & DROUIN**  
LIBRAIRES,  
RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH.  
Histoire de Canada par l'Abbé Ferland, relié. \$2.00  
Exposition des principales vérités de la foi Catholique par M. l'Abbé Dupanloup, broché. 70  
L'esprit de l'Écriture par le R. P. Hugot, broché. 70  
Vie de la Sainte Vierge par l'Abbé Joseph Antoine Boullan, relié. 80  
St. Joseph par le B. P. Marcel Boix, relié. 80  
Je veux être heureux par L. l'Abbé D... relié. 50  
Conduite pour passer le carême par le P. Arvillon, relié. 50  
Méditations sur la vie de Jésus-Christ par le R. P. Avacelin, relié. 50  
Vie et mois St. Joseph, broché. 10

**DUQUET & CIE.,**  
No. 1, RUE LA FABRIQUE, et  
**DUQUET & DALAIRE,**  
RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH,  
QUÉBEC.  
Importateurs et Fabricants de Bijouteries Fines, Montres, Horloges et Objets plaqués en Argent, etc.  
Québec, 2 mars 1874.

**NOUVELLES MARCHANDISES**  
POUR LE PRINTEMPS  
**A L'ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ÉRABLE,**  
No. 53, Rue St. Joseph, No. 53, Rue St. Joseph  
ST. ROCH, ST. ROCH.

Nous avons l'honneur d'annoncer à nos pratiques que nous avons reçu une partie de notre importation pour le printemps, comprenant l'assortiment le plus varié et le plus complet pour la saison. 200 Pièces d'Étoffe à Robes dans les plus nouveaux dessins. Soie de Couleur de Lyon. Soie Noire Gros Grain. Soie Noire de Bonnet. Soie Noire Glacé. Broderies en grande variété. Indiennes de tout prix. 3 Balles de Coupons d'Indiennes, Jaconet et Guillaume à Che-mises.  
100 Costumes pour Dames en Baptiste et en Toile, venant des meilleures maisons de modes de Paris et de Londres. Nos Gants de Kid Français à 75c se vendent rapidement, 50 doz. seront vendus cette semaine au même prix. Une Modiste d'expérience est chargée de la confection des Robes, des Gilets, des Chapeaux. Toute commande dans ce département sera exécutée avec le plus grand soin et sous le plus court délai.

**BRUNET & LAURENT,**  
Successeurs de MONTMINY & BRUNET.  
Québec, 6 mars 1874.

**IMMENSE REDUCTION!!!**  
**GRANDE VENTE SANS RESERVE**  
DE  
**VAISSELLE, LAMPES et HUILE DE CHARBON.**

Dans le but de réduire le grand stock varié que nous avons maintenant en mains, nous avons décidé d'offrir un encouragement aux acheteurs. Tout notre stock est marqué de nouveau de  
**10 à 20 par cent au-dessous des prix ordinaires.**

**VERRERIE.**  
Carafes, Verres à Vin, Verres, Goblets, Services de Table, etc., etc.  
**PORCELAINE VAISSELLE EN PIERRE.**  
(UNIES ET DÉCORÉES.)  
Services à Déjeuner, à Dîner, Services à Thé et à Dessert, à Toilette, etc. Services pour les Enfants et Articles de Fantaisie en grande variété.

**CHANDELIERS.**  
DE GRANDS VARIÉTÉS.  
Lampes pour Foyers, Lampes de table et de bureau, dans le genre le plus nouveau et le plus approuvé.  
LA CÉLÈBRE LAMPES ALÉMANDES  
**ALLEMANDE pour ÉTUDE.**  
Importées directement du manufacturier de la meilleure et la plus sûre Lampe d'Étude du marché. Lanternes, Tubulaires, etc., et un grand assortiment de Lampes de Table et de Luxe.

Une charge de la meilleure HUILE DE CHARBON RAFFINÉE, détaillée à PRIX RÉDUIT.  
**C. PEVERLEY & CIE.,**  
32, RUE ST. JEAN.  
Québec, 19 février 1874—15p

**IMPORTANT.**  
Voulant disposer de la balance de nos Marchandises Sèches d'Automne et d'Hiver, nous donnerons nos Marchandises à un très-grand discompte sur les prix marqués. Toutes personnes désirant faire des achats dans notre ligne trouveront définitivement une grande réduction.

**FYFE & GARNEAU**  
55, RUE ST. JEAN.  
Québec, 14 janvier 1874.

**NOUVEAUTES.**  
Le Soussigné ouvre à l'instant 50 CAISSES DE MARCHANDISES reçues par le steamer cette semaine, et continuera de recevoir chaque semaine de NOUVELLES IMPORTATIONS, dans tout le cours de la saison. Ces Marchandises sont marquées A TRES-BAS PRIX.  
WM. MCLIMONT,  
14, rue Arthur.  
Québec, 3 mars 1874—1m

**GRAND DESIDERATUM EN OPTIQUE.**  
**LUNETTES PAR EXCELLENCE.**  
Une longue expérience dans la vente des Lunettes a démontré la nécessité d'avoir une lentille parfaite dans une monture légère et durable.  
Tous ceux dont les yeux sont fatigués par un excès d'application seront soulagés par l'usage de Lunettes Colorées, qui sont recommandées par les plus savants Médecins qui s'occupent des dérangements et de la faiblesse de la vue.  
Tous ces avantages se trouvent réunis dans les LUNETTES NO. VALLENTIN INVENTÉES et que les sous-signés ont le plaisir d'offrir sous les Titres Blanche, Bleue et Violet et de tous Foyers, de manière à donner une entière satisfaction dans leur ajustement.  
Toutes les Lunettes pour ces Lunettes sont fabriquées avec des petites Cailloux-Cristaux fondus ensemble, et produisant une Lentille qui assure une vue claire et distincte.  
**PRIX MODÉRÉS.**  
SEULS AGENTS  
**DUQUET & CIE.,**  
No. 1, RUE LA FABRIQUE, et  
**DUQUET & DALAIRE,**  
RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH,  
QUÉBEC.  
Importateurs et Fabricants de Bijouteries Fines, Montres, Horloges et Objets plaqués en Argent, etc.  
Québec, 2 mars 1874.

**ACTE DE LA FAILLITE 1869**  
Dans l'affaire de  
ONÉSIME POTVIN, Faillit.  
Un deuxième bordereau de dividendes a été préparé et ouvert aux opérations jusqu'au SEIZIÈME jour de MARS prochain, après lequel jour les dividendes seront payés à très bas prix.  
J. ELZ. POULIOT,  
Syndic.  
Riv. du Loup (en bas) 26 février 1874.

**GRAND SACRIFICE!**  
**Dissolution de Société.**  
**LEROSSIGNOL & DAVIDSON,**  
No. 10, rue et faubourg St. Jean et No. 5, Côte du Passage, Lévis.  
\$80,000 de Marchandises doivent être vendues avant le PREMIER AVRIL. Le Soussigné ayant vendu son intérêt dans la susdite société à Messieurs DAVIDSON & ROSSIGNOL, les Marchandises seront vendues à très bas prix.  
Dix pour cent de l'acompte donné sur tout achat au-dessus de quatre piastres.  
P. LEROSSIGNOL,  
Québec, 10 février 1874—1m

Acte concernant la Faillite de 1869

ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de THEOPHILE MASSE, de Québec, Tabac...

Le failli n'a fait une cession de ses biens, et les créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau...

OWEN MURPHY, Syndic ad interim. Québec, 6 mars 1874.

Acte concernant la Faillite de 1869

ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de JACQUES BOLDUQ, Commerçant, Québec, Failli.

Le failli n'a fait une cession de ses biens, et les créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau...

OWEN MURPHY, Syndic ad interim. Québec, 5 mars 1874.

Acte concernant la Faillite de 1869

ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de OLIVIER COTÉ, Marchand de Pelletterie, et comme tel a été admis en la cité de Québec et d'Orléans, Failli.

Le failli n'a fait une cession de ses biens, et les créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau...

OWEN MURPHY, Syndic ad interim. Québec, 2 février 1874.

A VENDRE

Librairie de GA ANT & CIE. Cours de législation, 3 vols. \$6.50

- Traité de servitudes, 2 vols. 1.06
Traité de la prescription, 1 vol. 1.50
Juris civilis Anglicana, 1 vol. 2.50
Régime hypothécaire, 3 vols. 2.00
Le gissement comparé, 1 vol. 2.00
Etude du droit, 1 vol. 2.00
De l'usage des statues chez les anciens, 1 vol., édition rare, 1768. 2.00
Histoire de la réforme en Angleterre, 1 vol. 0.50
L'Eglise et les systèmes du monde Moderne, 1 vol. 0.75
De la vérité de la religion chrétienne, 1 vol. 0.50
Histoires des reliques de St. Thomas d'Aquin, 1 vol. 0.75
L'Amour de Dieu seul, 1 vol. 0.50
Le guide de la parole de Dieu, 1 vol. 0.50
De la mort avant l'homme et du péché original, 1 vol. 0.50
Lettres à un sceptique, 1 vol. 0.80
Histoire de St. Augustin, 1 vol. 0.80
Considérations sur le temps général, 1 vol. 0.80
Le pa... en tous les temps, 1 vol. 0.80
La bible utilisée, 1 vol. 0.75
Magnificences de l'Eucharistie, 1 vol. 0.80
Les pasteurs et les chrétiens. 0.80
Discours, messages et proclamations de l'Empereur Napoléon III, 1 vol. 1.60
Québec, 3 février 1874.



ORGUES AMERICAINS

Mason & Hamlin.

La première médaille à l'Exposition de Vienne, témoignage irrécusable de la supériorité de nos instruments...

MUSIQUE NOUVELLE

- MORCEAUX POUR PIANO: I Puritani, 1.25; Danco d'Arléon, Pensard, 50; Contemplation, 50; Quintette ténor pour piano, 80; Marche militaire, Dessaux, 70; Romance, Lambert, 80; Premier nocturne, Pensard, 80; Les Sylphes, impromptu, Lambert, 80; Le bijou perdu, Gramer, 60; Grande marche, Pensard, 60; Fais d'Espagne, Gramer, 60; Air d'Espagne, Gramer, 60; Mazurka (trottoir) de Lambert, 50; Opéris sur un thème de Mozart, Bessoult, 75; La cithare saute, Gramer, 60; Colonne, L. Motte, 70; Grandjean, polka, Dessaux, 50; Répertoire, polka, Gramer, 50; Colérette, polka, Dessaux, 50; Le Muguet, polka, Bernasart, 45; Brise du soir, polka, Royer, 40; Les Hés, valses, Gramer, 60; Polka Chinoise, Bernasart, 60.

CAFÉ DE LA JAMAÏQUE

Par le Circulaire, via Portland. A vendre chez M. J. W. REID, Québec, 8 janvier 1874.

Venant d'être Reçus. REGULATEURS.

Le plus bon choix de Régulateurs pour montres, bracelets et chaînes publiques, avec pendules compensées par le mercure.

A vendre chez DUQUET & Co. No. 1, rue Patrique. Québec, 23 janvier 1874.

A MM. les Ma. chands.

Salsepareille de Bristol. Répertoire de Radway. Pain Killer. Trésor de Picault. Baume Samaritain. Huile Gargling. Sirop Calmant. Salsepareille d'Ayer. Pectoral de Cerises d'Ayer. Vigor d'Ayer. Restaurateur de Mad. Allen. Sirop de Fellow. Baume de Wistar. Huile Foie Morue de Milbor. Sirop Péruvien. Sirop Gomme Epinette de Gray. Huile Electrique de Thomas. Eau de Floride (véritable). Huile d'olive.

EDMOND GIROUX & FRERE, Québec, 23 janvier 1874.

BEAUX-ARTS.

Le Soussigné a maintenant en mains la plus belle collection de Chromes et Gravures qui soit à Québec.

EDMOND GIROUX & FRERE, Québec, 23 janvier 1874.

CADEAUX

Noel et du Nouvel An. Le Soussigné a l'honneur d'informer ses nombreux pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir d'un opérateur...

AVIS SPECIAL.

AUX MARCHANDS

VILLE et de la CAMPAGNE.

NOUS avons l'honneur d'informer nos pratiques et le public en général que nous venons d'ouvrir une Manufacture de Hardes Faites en Gros, au pied de la Côte de la Esplanade, au coin de la rue Notre-Dame.

MARSH & JACQUES

VIENNENT de recevoir un lot considérable de Souliers Hollandais pour Femmes et Enfants.

Huile Noire Epaisse

MACHINES.

25 Barils qui seront vendus bon marché pour être.

J. & W. REID, Québec, 23 février 1874.

GAZ

RICHARD & CIE. DONNANT UNE VIVE LUMIERE ET DONT LE PRIX EST Excessivement réduit!

Ces qualités seules doivent amplement suffire pour attirer d'une manière toute spéciale l'attention du public sur cette découverte.

Le Gaz Richard & Cie.

Est aussi inodore que l'huile de charbon. De là un avantage considérable sur les gaz d'éclairage ordinaires qui renferment toujours au moins deux principes délétères, l'oxyde de carbone et des vapeurs de biures.

Le Gaz Richard & Cie.

Contient à peu près 2 1/2 gallons de gazoline 80°. Donc avec 2 1/2 gallons de gazoline, on peut entretenir un bec isolé pendant 15 heures.

Le Gaz Richard & Cie.

Beaucoup moins de danger pour ses explosions que les conséquences sont si désastreuses et si fatales, plus de ces exhalaisons délétères qui à chaque instant empoisonnent l'air, nuisent à l'œil, nuisent à la santé, et peuvent souvent être mortelles.

Le Gaz Richard & Cie.

Le Gaz Richard & Cie.

Le Gaz Richard & Cie.

Le Gaz Richard & Cie.

Le Gaz Richard & Cie.

Le Gaz Richard & Cie.

Le Gaz Richard & Cie.

Le Gaz Richard & Cie.

Le Gaz Richard & Cie.

Le Gaz Richard & Cie.

Le Gaz Richard & Cie.

Le Gaz Richard & Cie.

Le Gaz Richard & Cie.

Le Gaz Richard & Cie.

Le Gaz Richard & Cie.

Le Gaz Richard & Cie.

Le Gaz Richard & Cie.

Le Gaz Richard & Cie.

Le Gaz Richard & Cie.

Le Gaz Richard & Cie.

Le Gaz Richard & Cie.

Le Gaz Richard & Cie.

Le Gaz Richard & Cie.

Le Gaz Richard & Cie.

Le Gaz Richard & Cie.

Le Gaz Richard & Cie.

Le Gaz Richard & Cie.

Le Gaz Richard & Cie.

Le Gaz Richard & Cie.

Le Gaz Richard & Cie.

LIVRES D'ECOLE

Tableau indiquant l'heure du Départ des Malles. BUREAU DE POSTE, Québec, Mars 1874.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

UN Rhume insignifiant, une Toux légère, peuvent, si on les néglige, conduire à cette maladie désastreuse qui fait tant de victimes en ce pays, parmi les jeunes gens de deux sexes, la CONSUMPTION.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

Après un demi-siècle d'une étude approfondie des organes de la vision et de leurs maladies, le fameux médecin oculiste Dr. CHAMBERLIN a découvert son merveilleux ONGUENT OPHTHALMIQUE, pour toutes les maladies des organes de la vision.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

Après un demi-siècle d'une étude approfondie des organes de la vision et de leurs maladies, le fameux médecin oculiste Dr. CHAMBERLIN a découvert son merveilleux ONGUENT OPHTHALMIQUE, pour toutes les maladies des organes de la vision.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

Tableau indiquant l'heure du Départ des Malles.

Table with columns for destination (Ottawa, Prov. d'Ontario, Québec) and departure times.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

Après un demi-siècle d'une étude approfondie des organes de la vision et de leurs maladies, le fameux médecin oculiste Dr. CHAMBERLIN a découvert son merveilleux ONGUENT OPHTHALMIQUE, pour toutes les maladies des organes de la vision.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

Après un demi-siècle d'une étude approfondie des organes de la vision et de leurs maladies, le fameux médecin oculiste Dr. CHAMBERLIN a découvert son merveilleux ONGUENT OPHTHALMIQUE, pour toutes les maladies des organes de la vision.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

Après un demi-siècle d'une étude approfondie des organes de la vision et de leurs maladies, le fameux médecin oculiste Dr. CHAMBERLIN a découvert son merveilleux ONGUENT OPHTHALMIQUE, pour toutes les maladies des organes de la vision.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

Merveilleuses Découvertes

POUR LE MILLION.

NOUVEAU MAGASIN, GRANDE CHANGE OFFERTE AU PUBLIC.

A l'honneur de prévenir le public de la ville et de la campagne qu'il vient de faire l'achat d'un Magnifique Fonds de MARCHANDISES SECHES valant \$15,000 (quinze mille piastres).

C. GUIMONT,

Coin des rues St. Joseph et Ste. Anne, (Autrefois maison F. Simard) St. Roch. Québec, 30 janvier 1874.

J. D. LAWLOR

MANUFACTURIER DE MACHINES A COUDRE 22, RUE ST. JEAN, QUEBEC. CERTIFICATS. Québec, 2 avril 1872.

M. J. D. LAWLOR

Monsieur.—Nous éprouvons beaucoup de plaisir à donner notre témoignage sur l'excellence de la Machine à Coudre de votre manufacture.

M. J. D. LAWLOR

Monsieur.—Nous avons 22 de vos Machines à Coudre qui sont continuellement en opération depuis un an, et nous trouvons qu'elles rendent un grand service.

A. M. FARLEY, Cie. de Caoutchouc de Québec.

Bureau Principal, 365, rue Notre-Dame, Montréal. Manufacture, 48, rue Nazareth, Montréal.

IMPORTATIONS NOUVELLES

MAISON JACQUES-CARTIER.

Les Soussignés viennent de recevoir et offre en vente à des prix très-réduits, un assortiment considérable et varié de Marchandises d'Automne et d'Hiver.

H. GAGNON & CIE.

No. 30, Rue de la Couronne, St. Roch. Québec, 15 octobre 1873.

MME. J. E. CINGRAS, F. X. LEPAGE,

Magasin du bon marché No. 24, RUE DE LA COURONNE.

Invite respectueusement ses pratiques et le public généralement à visiter sa maison de commerce d'Épicerie durant la Saison des Fêtes.

MME. J. E. CINGRAS, F. X. LEPAGE,

Magasin du bon marché No. 24, RUE DE LA COURONNE.

1873-1874.

Saison des Fêtes, Cadeaux de la Saison.

ALLEZ-VOIR AU MAGASIN DE BIJOUTERIES ET HORLOGES DE T. DROLET, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH.

LA NOUVELLE Machine à Coudre SILENCIEUSE D'APPLETON.

Cette Machine à Coudre n'a pas d'égal dans sa construction pour la durée et le rang de ses ouvrages.

L. N. ALLAIRE & CIE.,

Soleil Agent de la Machine à Coudre Appleton. Québec, 12 d.c. 1873.

CENTRAL HOUSE.

Restaurant Français. Cuisine Française et Anglaise.

T. DROLET, Horloger-Bijoutier,

Rue St. Joseph, St. Roch. Succursale du magasin de EMILE JACOT. Québec, 24 d.c. 1873.

WHISKY.

28 Darla de Whisky, 60 O. P. A vendre par JOS. LEPAGE, 14, rue St. Jacques, Québec, 12 février 1874.

GIROUX & FILS

ONT l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils reçoivent constamment des Fruits d'Automne et d'Hiver.

GIROUX & FILS

Marchands de Fruits et Légumes, 60, rue St. Pierre, Basse-Ville. Québec, 10 oct 1873.

WHISKY.

28 Darla de Whisky, 60 O. P. A vendre par JOS. LEPAGE, 14, rue St. Jacques, Québec, 12 février 1874.